

LE BULLETIN

Société d'histoire
Rosemont-Petite-Patrie



VOLUME 20, NUMÉRO 2

NOVEMBRE 2022

Un arrondissement parsemé de carrières



ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

LA CARRIÈRE RHÉAUME
1909–1937

LES VOÛTES MYSTÉRIEUSES

Merci à nos commanditaires 2022

Au cœur de sa communauté

Siège social
1080, rue Bélanger
Montréal (Québec) H2S 1H2 514 376-7676

Centres de services
3250, rue Masson 3211, rue Rachel Est
8164, rue Saint-Hubert



Desjardins
Caisse du Cœur-de-l'Île

DEPUIS 1912
DU MAGASIN GÉNÉRAL D'OCTAVE
À RONA BÉLANGER



Eugène
BELANGER



Octave
BELANGER



RONA

2918, rue Masson, Montréal | 514-374-2121 | ronabelanger.com



Fier de supporter la
Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie.
sda-angus.com



Une vie de quartier RICHE EN HISTOIRES




montreal.ca/rpp

Rosemont
La Petite-Patrie



+NPD
ALEXANDRE BOULERICE
Député de Rosemont–La Petite-Patrie
Chef adjoint du NPD



alexandre.boulerice@parl.gc.ca
 514-729-5342
boulerice.org


 ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



VINCENT MARISSAL
 DÉPUTÉ DE ROSEMONT

3308, boulevard Rosemont
 514 593-7495 | vincent.marissal.rose@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



GABRIEL NADEAU-DUBOIS
 DÉPUTÉ DE GOUIN

aller-retour.org
 514 864-6133

PROMENADE

MASSON

Le Cœur de Rosemont



Marc Bougie

3185, rue Beaubien Est, Montréal

Dans ce numéro



Après notre dernier bulletin dédié aux carrières de pierre, nous passons encore quelque temps dans le sous-sol rosemontois.

Guy Gaudreau nous raconte l'histoire rocambolesque de Joseph Rhéaume, fournisseur de matériaux de construction, propriétaire de carrières et spéculateur immobilier dans le parc Maisonneuve. Le parcours de Rhéaume permet également d'entrevoir l'évolution entre les carrières de pierre de taille du 19^e siècle et celles de pierre concassée, prépondérantes au 20^e.

Une autre grande question du 20^e siècle: quoi faire avec toutes ces anciennes carrières? Louis Delagrave montre l'ampleur du problème, souvent d'actualité dans les années 1920, 1930 et 1940. Noyades et autres accidents,

dépotoirs et odeurs malsaines faisaient souvent les manchettes. Heureusement que la solution du problème a fini par améliorer la qualité de vie !

Nous revenons enfin sur un mystère laissé sans résolution depuis 1909. Un fait divers insolite – une découverte souterraine à Rosemont – fait résonner les pages de *La Presse* pendant deux jours. Pouvons-nous y apporter plus de lumière aujourd'hui? Christiane Gouin fait le point.

Nous remercions nos généreux commanditaires qui assurent une large part du financement la Société d'histoire. Vous trouverez leurs publicités à la page précédente.

Bonne lecture !



À la recherche d'un serpent dans une carrière (aujourd'hui le parc Père-Marquette)
Conrad Poirier, 1938 – BAnQ 06M_P48,S1,P2850

Photo de la page couverture

**Vue aérienne des carrières de la Petite-Patrie,
entre 1925 et 1935**

Source : Archives de la Ville de Montréal,
VM97-3_01-058

SOMMAIRE

- 4 **La carrière Rhéaume, 1909–1937**
par Guy Gaudreau
- 16 **Un arrondissement parsemé d'anciennes carrières**
par Louis Delagrave
- 20 **En 1909, découverte d'une voûte mystérieuse
dans le quartier Rosemont**
par Christiane Gouin

LA CARRIÈRE RHÉAUME

1909–1937

Guy Gaudreau

Membre de la ShRPP et coauteur de liremaville.com

Cet article est tiré d'un projet de livre en préparation portant sur l'histoire des carrières de calcaire de Montréal et intitulé Des Pieds-Noirs aux frères Miron.

À l'été 1909, lorsque Joseph Rhéaume démarre sa carrière qui borde le futur boulevard Rosemont, on peut observer une organisation du travail et un outillage assurément très moderne. En effet, l'exploitation de cette nouvelle carrière de calcaire contraste nettement avec celle traditionnelle et artisanale qui se pratiquait encore au tout début du XX^e siècle et présentée dans *Le Bulletin* précédent. Le parcours de Rhéaume dont nous relaterons le volet rosemontois se termine en 1937 et doit beaucoup à des contrats municipaux. Il illustre et explique la mutation profonde que connaissent les carrières montréalaises dans la première décennie du XX^e siècle.

Un petit entrepreneur en construction comme tant d'autres

Originaire de Lévis, Rhéaume s'installe dans la ville de Maisonneuve au cours des années 1890 en exerçant le métier de briqueteur. Le métier de journalier de son père Magloire^[1] atteste sans doute des origines modestes de ce personnage qui apparaît pour la première fois dans le registre foncier de Montréal à l'âge de 30 ans en 1897^[2]. Pendant plusieurs années, il achète des terrains, y construit des maisons et les revend avec profit, faisant ainsi partie de ces petits entrepreneurs domiciliaires qui ont façonné le construit montréalais^[3].

Au tournant du XX^e siècle, Rhéaume s'implique brièvement dans la vie municipale. Nommé un des trois évaluateurs de la cité de Maisonneuve en 1899^[4], il est élu échevin du quartier ouest l'année suivante pour un mandat de deux ans^[5]. N'étant pas candidat au printemps 1902^[6], il semble préférer se consacrer à plein temps à ses affaires, non sans avoir appris quelques rouages fort utiles de la vie municipale et des contrats qui s'y négocient.

Il serait inutile de passer en revue la cinquantaine de transactions à son actif dans le registre foncier. Mentionnons néanmoins deux éléments. Le premier est la valeur de ses transactions qui dépasse rarement 2 000\$ et qui font de lui un petit entrepreneur en construction, comme il y en tant. L'achat de terrains vacant est généralement suivi, un an ou deux plus tard, par la vente de maisons dont il a assumé la construction. Sur ce plan, il ne fait certainement pas partie de la même catégorie sociale que Joseph Onésime Martineau, un autre propriétaire de carrière de la même époque, qui était initialement un gros entrepreneur en maçonnerie^[7]. Ensuite, il convient de souligner son achat, en 1906, de quatre terrains contigus, avenue Desjardins^[8] où il érige notamment une maison qui, pendant plus de 20 ans, sert de résidence au couple qui n'aura pas d'enfant^[9].

De contracteur à producteur de pierres concassées

Rhéaume ajoute une corde à son arc à l'été 1908, en signant avec la ville de Maisonneuve un premier contrat pour le macadamisage d'une section de la rue Adam. Le macadam est alors un mélange « de pierres concassées liées avec du sable et du goudron et soumis à une forte compression »^[10]; on comprend donc qu'il s'agit d'un contrat de pierres concassées qui lui ouvre la porte à des commandes municipales qui s'avèreront profitables. Selon l'entente initiale, chaque toise livrée sur les lieux est payée 13.05 \$^[11]. Mais il est difficile d'estimer la rentabilité d'un tel tarif car la quantité exacte de pierres concassées déposées en vrac dans une charrette, puis mesurée en toises, reste approximative^[12].

Le procès-verbal des délibérations du conseil municipal précise que Rhéaume est autorisé, sans frais, à « prendre la pierre dans la carrière des Frères »^[13] puisqu'il ne possède pas encore son propre site. Les Frères des écoles chrétiennes détiennent, en effet, une grande propriété dans Maisonneuve déli-



mitée sur ce plan de notre cru^[14] par des pointillés verts. Rhéaume n'est pas le premier à y extraire du calcaire puisque les Frères avaient autorisé la ville de Maisonneuve depuis 1906^[15] à s'approvisionner sur un site que nous avons localisé en bleu^[16].

En réclamant la somme de 4 885.39 \$ auprès de la municipalité, en septembre 1908, Rhéaume laisse déjà entrevoir une ponction importante de calcaire, soit 375 toises, suivie, l'année suivante, d'une longue série de contrats d'approvisionnements dont le décompte figure dans un tableau inséré plus loin. On ignore néanmoins l'équipement dont dispose Rhéaume à ce moment-là. Par contre, on sait qu'à compter d'avril 1909, la ville l'autorise à utiliser, à l'essai, le concasseur de la municipalité^[17]. Il s'en servira et finira par l'acheter à l'automne de la même année au coût de 1 000 \$^[18]. Des amendements apportés à son contrat, à l'été 1909, livrent plusieurs détails sur le type de pierres concassées qu'il peut déjà écouler et sur son mode de livraison.

Dès l'été 1909, il pouvait ainsi livrer de la pierre de différentes tailles, ce qui impliquerait l'emploi de plus d'un concasseur. Plus important peut-être est le recours

aux tramways électriques pour ses livraisons. Si, lors du premier contrat en 1908, la livraison ne pouvait se faire qu'avec des charretiers, un an plus tard, il utilise le tramway qui vient tout juste d'être mis en place sur le futur boulevard Pie-IX afin de rejoindre la Côte de la Visitation (le futur boulevard Rosemont)^[19]. Cette alternative amène la ville, dès le 21 juillet 1909, à décréter un prix différent selon que la livraison s'effectue avec des charretiers ou par tramway^[20].

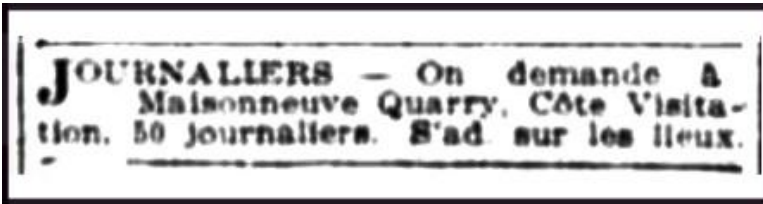
L'année 1909 marque en quelque sorte un tournant dans les activités de Rhéaume car, grâce à ses contrats d'approvisionnement et à ses contacts, il peut se lancer alors dans une production de pierre concassée sur une grande échelle en démarrant sa propre carrière. Une carrière moderne, à la fine pointe de la technologie.

Cela dit, une estimation grossière de ses actifs en 1909 livre une valeur maximale de 20 000 \$ en biens fonciers^[21]. Une somme certes substantielle, mais qui demeure sans commune mesure avec les achats coûteux effectués en 1909 pour s'équiper d'une machinerie moderne et, à compter de 1910, pour devenir propriétaire de quelques centaines de lots destinés à l'exploitation du calcaire. Comment a-t-il pu réussir un aussi ambitieux projet industriel?

Posséder sa propre carrière

Deux événements, qui ont lieu au même moment, doivent selon nous être considérés comme des éléments-clefs du démarrage de la carrière Rhéaume.

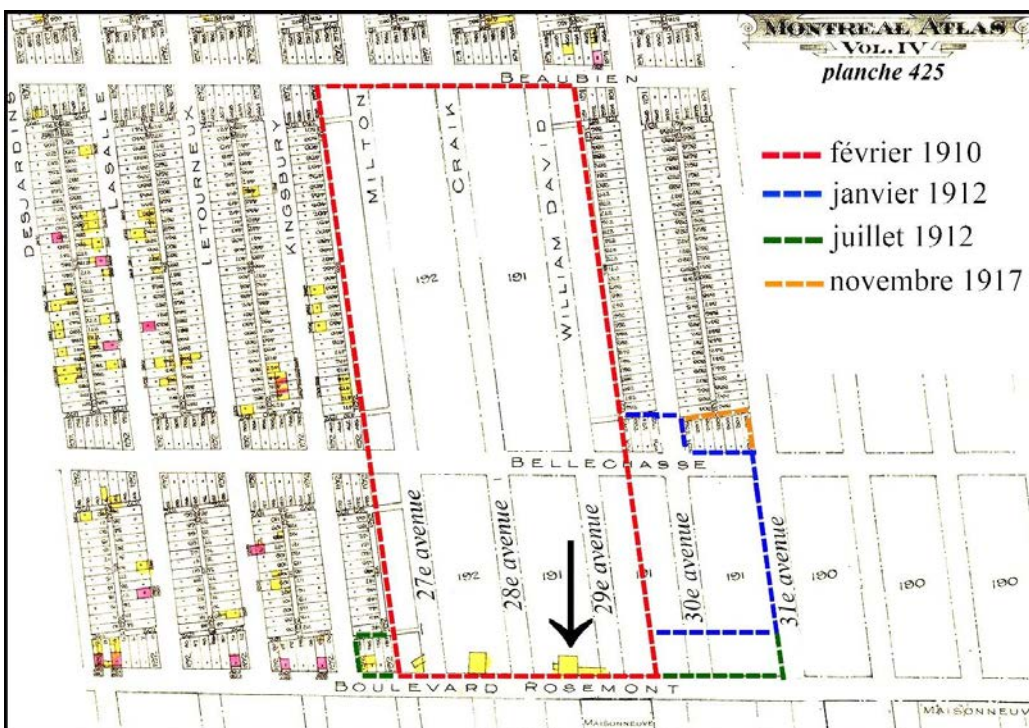
Il y a, en premier lieu, la nouvelle entreprise Prudent Realty and Construction de Marius Dufresne^[22] qui effectue une importante transaction foncière le 9 juillet 1909. En versant la somme de 75 000 \$^[23], elle acquiert les lots cadastraux 191 et 192 du village de la Côte-de-Visitation. Or, c'est dans la partie sud-est de cette nouvelle propriété que Rhéaume démarre sa carrière quelques jours plus tard, comme en fait foi une petite annonce de *La Presse* du 12 juillet.



Ensuite, il y a, au cours du même été, l'arrivée du tramway électrique sur les boulevards Pie-IX et Rosemont qui vient en quelque sorte valoriser les propriétés du secteur et cogner à la porte de la carrière, facilitant ainsi considérablement l'écoulement de sa production. La coïncidence entre ces trois événements est trop troublante pour qu'ils ne s'inscrivent pas dans un plan concerté.

Il y a fort à parier que Rhéaume soit de mèche avec Marius Dufresne^[24], car les conditions de vente de la Prudent Realty pour qu'il démarre enfin sa propre carrière sont tellement avantageuses qu'il faut y voir une complicité, voire un partenariat d'affaires. En effet, c'est en vertu d'une simple promesse de vente que la société immobilière l'autorise, moyennant un versement de 1 000 \$, à s'installer immédiatement sur une partie de ses terres sans qu'il ait besoin d'acheter tout de suite les lots nécessaires à son entreprise. À titre comparatif, Joseph Onésime Martineau qui a démarré la carrière Papineau (parc Marquette) quelques années plus tôt a acheté les terrains du site 30 000 \$ en versant comptant 12 000\$ et en 1914, il a déboursé sur le champ la somme de 130 000 \$ pour l'acquisition des lots de la carrière Rosemont (parc Lafond)^[25].

Après avoir démarré sa production de pierres concassées, avoir effectué, comme on le verra plus loin, des livraisons à la municipalité d'une valeur de plus de 50 000 \$ et engrangé sans doute des profits, Rhéaume obtient finalement le 10 février 1910 ses premiers titres de propriété^[26] sur une portion des lots exploités^[27]. Bien que le coût soit fixé à 53 000 \$, l'acte de vente précise que les 52 000 \$ restants sont soumis à un taux d'intérêt de 5 % avec un versement de 3 000 \$ à tous les six mois. Des conditions fort peu contraignantes qui renforcent notre hypothèse d'un partenariat entre Dufresne et Rhéaume, d'autant plus qu'en janvier 1912, la



générosité de la Prudent Realty se manifeste encore lorsque qu'il augmente la superficie de son exploitation, en ne versant cette fois que 1 \$ « et autres considérations »^[28].

En somme, l'achat des lots de la carrière, en étalant longuement les paiements dans le temps, lui permet d'une part, de faire l'acquisition d'autres terrains sur lesquels on s'arrêtera plus loin et d'autre part, d'immobiliser son capital dans un équipement dont on ignore néanmoins complètement le financement et qui comprend notamment un bâtiment abritant trois concasseurs (la flèche noire du plan ci-contre).

Une carrière industrielle

Chargé de rédiger un rapport sur les carrières de Montréal, J. H Valiquette du service des Mines de la province de Québec est le premier à avoir décrit la carrière Rhéaume dans un document où on sent son préjugé favorable pour la machinerie moderne qui, à ses yeux, constitue un moyen très efficace de remplacer « la main-d'œuvre toujours dispendieuse et parfois difficile ». ^[29]

Visitant la carrière fort probablement en 1910, Valiquette affirme qu'« [o]n y produit de la pierre concassée... ^[30] » Admiratif des capacités productives du site, il ajoute : « Cette carrière offre un bel exemple de l'emploi d'agents mécaniques dans la manipulation des produits : tout se fait au moyen de machines. La pierre est apportée aux concasseurs ou aux ateliers sur des [wagonnets] à déchargement automatique mus à l'électricité. La capacité du moulin [qui abrite 3 concasseurs] est d'environ 1 500 tonnes par jour. ^[31] »

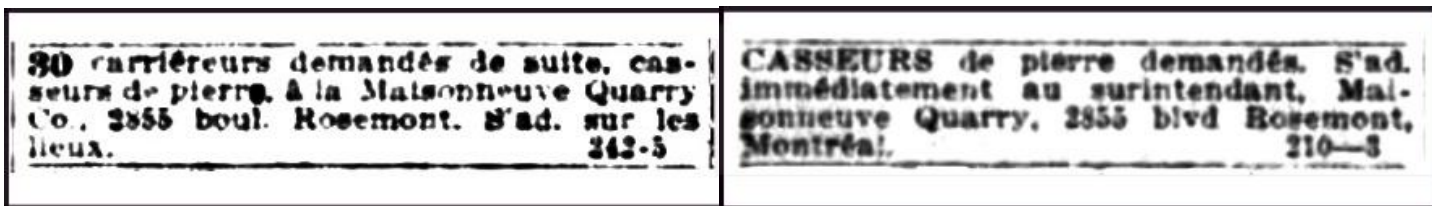
À l'évidence, l'extraction ne se fait pas selon une méthode artisanale, car l'intention première n'est pas de produire de la pierre de taille, mais du gravier, c'est-à-dire des pierres concassées de différentes dimensions. C'est pourquoi, nous apprend Parks du ministère des Mines du gouvernement fédéral qui visite les lieux en 1913 ^[32], on utilise 5 foreuses à air comprimé alimentées par un compresseur fournissant 427 pieds cubes d'air par minute ^[33]. C'est donc à la dynamite, insérée dans les cavités forées à la machine, qu'on brise les couches de calcaire ^[34].

Par la suite, l'écoulement de la production se fait par des moyens mécaniques modernes. « La livraison de la pierre aux différents points d'utilisation en ville est faite par les tramways électriques de la Montréal Street Ry. dont une voie passe sous des réservoirs permettant le chargement automatique. » ^[35] En effet, la ligne de tramway des boulevards Pie-IX et Rosemont se termine à proximité du bâtiment des concasseurs.



Une photographie prise dans une carrière destinée à des chômeurs canadiens en 1934 ^[36] permet néanmoins de bien saisir le genre de travail effectué et les moyens mis en œuvre à la carrière Rhéaume. Après les forages et les dynamitages, la pierre est ensuite chargée manuellement sur les 18 wagonnets de l'entreprise, puis poussée à force de bras le long des voies ferrées qui sillonnent le fond du site. Arrivés au pied du concasseur, les wagonnets sont placés dans l'ascenseur à minerais (appelé *skip* dans le langage minier) pour les hisser jusqu'à un réservoir qui alimente les concasseurs.

Ce travail manuel constitue l'élément-clé de cette organisation du travail. Comme les pierres sont lourdes, il faut souvent les casser à la masse et au marteau pour les hisser dans les wagonnets. Ce travail est exécuté non plus par des carriers mais par des journaliers **casseurs de pierre**. Une occupation qui est ancienne ^[37] mais qui s'est transformée au XX^e siècle. Et, si on en croit le recensement de 1911, le travail se déroule douze mois par année, car les investissements en machinerie encouragent certainement une production continue.



Pendant la Première Guerre mondiale, Rhéaume cherche des travailleurs et les petites annonces de *La Presse* fournissent quelques indices du travail demandé. Deux annonces, une en 1916 et une autre en 1917 paraissent révélatrices. En 1916, on recherche d’abord des carriers, appelés à l’époque des carriéreurs, et l’annonce précise qu’il s’agit de postes de casseurs de pierre, un emploi qui, comme on l’a vu, n’a rien à voir avec le métier traditionnel de carrier. L’année suivante, la mention de postes de carrier est supprimée de l’annonce.

De lucratifs contrats avec la cité de Maisonneuve

Dans le contexte du démarrage de son entreprise, les contrats obtenus auprès de la ville de Maisonneuve jouent assurément un rôle crucial^[38]. Après avoir épluché les livres de caisse de la municipalité pendant six ans, soit de 1909 à 1914^[39], on reste d’abord impressionné par les sommes en jeu, comme le montre le tableau ci-dessous. Au cours de cette période, Rhéaume leur fait parvenir des factures d’une valeur de plus de 550 000 \$, avec un sommet en 1910 de plus de 160 000 \$, peut-être l’année la plus critique du démarrage de son entreprise. La régularité de ses contrats reste également digne de mention, avec les entrées régulières d’argent qu’ils sous-entendent. Son nom ou celui de son entreprise, la Maisonneuve Quarry, figure sur une base presque hebdomadaire dans la liste des fournisseurs de la municipalité jusqu’en 1912. Par la suite, il y aurait eu des interruptions de livraison de quelques mois au cours des hivers.

La valeur des biens et services facturés par Joseph Rhéaume à la cité de Maisonneuve, 1909-1914

Année	Vente de pierre	Travaux de voirie divers	Pavage	Trottoirs	total
1909	54 858,52 *				54 858,52
1910	162 853,82 *α				162 853,82
1911	137 729,62 *	4 800,00			142 529,62
1912	85 895,28 *	3 532,52	1 931,96		91 359,76
1913	4 448,30	13 250,29	21 895,28	12 905,29	52 499,16
1914		22 162,38	18 018,62	7 709,08	47 890,08

* Comprend des frais de pesage.

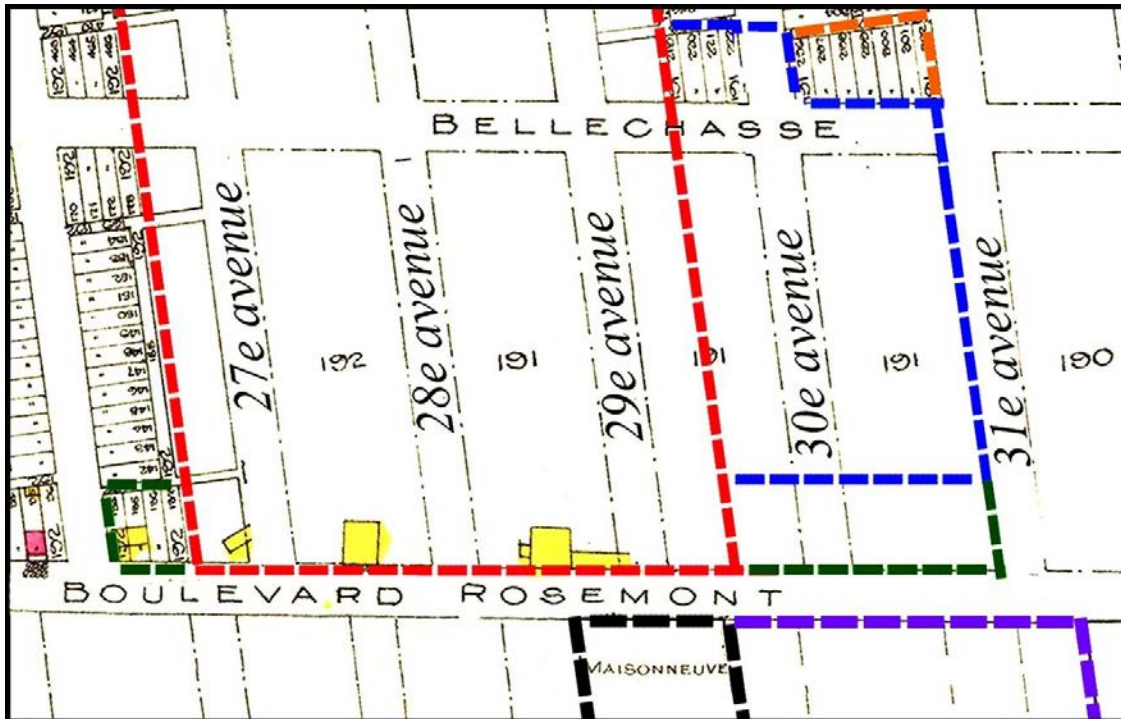
α Comprend des frais de location d’un rouleau à vapeur.

Ce tableau permet aussi de saisir l’évolution de ses livraisons de calcaire. Au cours des premières années, seule la pierre concassée est inscrite et sert à la confection et à l’aménagement des rues appelé macadamisage qu’on effectue grâce à des mouvements de va-et-vient d’un lourd rouleau à vapeur. Celui de Rhéaume, qu’il loue à l’occasion à la municipalité, pèse 15 tonnes^[40]. Ainsi, Rhéaume est non seulement un producteur, mais également un entrepreneur en construction.

Par la suite et pour finir, les travaux liés au macadam deviennent marginaux dans la comptabilité municipale. Ce sont d’autres biens et services qui constituent les commandes importantes de travaux de voirie. La pierre concassée se destine à des travaux de nivellement, d’aménagement, de pavage de rue, trottoirs et de chaînes de trottoir. Du macadamisage, il est passé au pavage de rues en béton qui devient très populaire au début des années 1910. Tous ces contrats nécessitent, au fil des semaines et des mois, des approvisionnements considérables et continus de calcaire.

Une expansion dans le parc Maisonneuve

En raison peut-être des volumes de pierres exigés pour répondre à la demande de la ville de Maisonneuve, Rhéaume cherche, peu de temps après le démarrage de son entreprise en 1909, à agrandir son site d'extraction (les pointillés rouges du prochain plan). Avant même de procéder aux achats de terrains évoqués précédemment (les pointillés bleus, verts et orangés), il faut savoir qu'il a fait des acquisitions vers le sud, du côté du futur parc Maisonneuve, soit dans le prolongement des couches de calcaire qu'il exploite déjà.



En effet, dès le mois de mars 1911^[41], il achète 14 arpents d'un terrain voisin donnant sur le boulevard Rosemont (voir les pointillés noirs du plan qui montrent seulement la partie supérieure). Un mois plus tard, il met la main sur les 29 arpents de la terre 185 juste à côté^[42] (les pointillés mauves). Les montants, payés comptant à la signature des deux contrats, sont cette fois substantiels, soit un peu plus de 54 000 \$. Une somme qui d'une part, démontre encore une fois combien les conditions

offertes par Dufresne l'année précédente pour acheter son premier site étaient fort généreuses et qui d'autre part, s'avère malgré tout un excellent placement.

S'il ne fait pas de doute que les deux achats s'inscrivent d'abord et avant tout pour combler ses besoins futurs en calcaire, il ne faut pas négliger cependant une dimension spéculative, car il connaissait sans doute la décision de la cité de Maisonneuve, prise l'année précédente, de créer un grand parc urbain, le parc Maisonneuve. Nous ignorons s'il savait à ce moment-là que ces deux terrains en feraient partie. En les revendant à la municipalité trois ans plus tard sans les avoir exploités, Rhéaume enregistre un profit net et immédiat de plus de 56 000 \$, sans compter qu'on lui remet également des obligations dont il percevra des versements annuels d'intérêt de 6 600 \$ pendant 40 ans^[43].

Bien que, dans ce cas-ci, il ait fait preuve de prévoyance en cherchant à garantir ses approvisionnements à moyen terme, il n'y a aucun doute que Rhéaume fait partie des initiés impliqués dans ce qu'on a appelé le scandale du parc Maisonneuve^[44]. Le parc avait fait l'objet de multiples transactions foncières spéculatives avant que la municipalité achète à gros prix les terres et terrains dont elle avait besoin pour le constituer.

On le retrouve en pur spéculateur en juillet 1915, alors qu'il met la main sur près de 1 000 lots au coût de 1 520 307.42 \$ qu'il revend le même jour à la ville de Maisonneuve 2 562 836.18 \$^[45]! En récupérant une partie de sa mise de fonds à l'achat et après avoir remboursé ceux qui détenaient des hypothèques sur les lots, il reçoit 1 370 000 \$ en obligations à échéance de 15 ans^[46] et un chèque de 150 707.42 \$. Un profit colossal dont on ignore dans quelle mesure il le partage avec ses amis, bien que la suite de son histoire le montre financièrement très à l'aise^[47].

Selon Rodrigue Langlois, qui a dénoncé ce scandale, Rhéaume a été l'« enfant gâté du Conseil de Maisonneuve »^[48] et « le contracteur pour presque la totalité des travaux exécutés à Maisonneuve »^[49].

Il n'y a aucun doute qu'il a eu ses entrées à la ville de Maisonneuve et qu'il en a profité; toutefois, son nom ne doit pas être associé aux différents contrats reliés à la construction du marché, de l'hôtel de ville et du bain public. Les nombreux contrats dont il a bénéficié demeurent dans le domaine de la voirie. Et cela allait durer même après l'annexion de Maisonneuve à Montréal en 1918.

Six ans après avoir été grassement exproprié, Rhéaume signe une entente avec la ville de Montréal lui donnant accès, sans frais! à la zone du parc qu'il avait convoitée en 1911. Les journaux et notamment *La Presse*^[50] publient le contenu de cette entente qui l'engage à vendre à la ville 100 000 tonnes de pierre par année au coût fixe de 1,15 \$ la tonne, ce qui constitue un prix nettement moins généreux que celui consenti par la ville de Maisonneuve à son premier contrat. Selon cette entente, la métropole pourra, de son côté, revendre les livraisons de Rhéaume à des entrepreneurs au prix de 2,30 \$ la tonne, escomptant ainsi un profit annuel de 75 000 \$.

Brochure de combat Rodrigue Langlois

Scandale

du parc de

MAISONNEUVE

Ils ont fait Maisonneuve,.....
Contribuables, faites Maison — nette

PRIX 10c.



LE PARC DE MAISONNEUVE

ON ACCORDE UN CONTRAT D'UN DEMI-MILLION AU SUJET DE LA CARRIERE

La commission du parc de Maisonneuve vendra à la ville la pierre dont celle-ci a besoin pour ses travaux de pavages. — Pour éteindre une dette. —

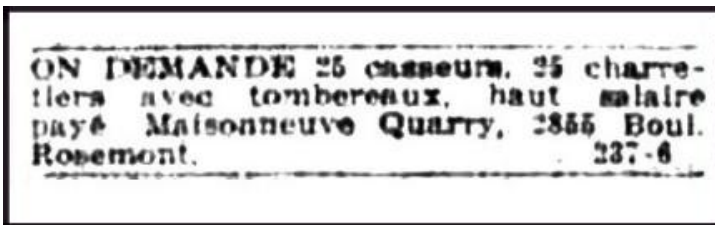
La commission du parc de Maisonneuve, composée des commissaires municipaux Verville Marcell et Ross, vient d'accorder un contrat d'un demi-million de dollars à la "Maisonneuve Quarry Company Limited", dont M. Joseph Rhéaume est le président, au sujet de la pierre qui se trouve dans le parc. On se rappelle que les membres de la nouvelle commission du parc, en faisant la visite du parc l'automne dernier, découvraient que la pierre extraite de la carrière qui s'y trouve était du "banc rouge", c'est-à-dire que cette pierre était de qualité supérieure. Elle peut servir pour les travaux de pavages et de trottoirs. La commission du parc a décidé d'exploiter cette carrière, et elle ven-

dra à la ville et aussi aux entrepreneurs qui en feront la demande la pierre qui en sera extraite. La commission du parc espère pouvoir réaliser cette année une somme d'environ \$70,000. Cette somme servira à éteindre la dette faite par l'ancienne commission du parc.

Le contrat est pour une période de 5 ans, et la compagnie s'engage à extraire et à concasser la pierre, en différentes grosseurs, au prix de \$1.15 la tonne. La compagnie devra en livrer chaque année à la commission du parc 100,000 tonnes. Le contrat est donc pour une somme de \$575,000. Ce sont les meilleures conditions qu'on ait pu avoir. Généralement, la ville paie jusqu'à \$2.30 la tonne pour de la pierre d'une qualité inférieure.

C'est ainsi que commence, il y a un peu plus de 100 ans, l'exploitation à grande échelle du calcaire dans la section du parc Maisonneuve située près du boulevard Rosemont parallèlement, bien sûr, à la poursuite des activités sur le site nord. Un article du *Devoir* nous apprend que plus de 190 000 tonnes de pierre concassée ont été vendues à la Commission du parc de 1920 à 1922^[51]. Bien qu'on ne connaisse pas la provenance exacte de ce calcaire, une photographie aérienne captée en 1925 et mise en ligne par les archives de la ville de Montréal^[52] montre, à des yeux habitués à interpréter pareil document iconographique, que les concasseurs sont toujours situés du côté nord, mais surtout qu'une cavité étendue apparaît dans le parc, confirmant ainsi des activités d'extraction significatives dès le début des années 1920. Plutôt qu'épuiser sa carrière, mieux valait sans doute extraire sans frais du calcaire dans celle du parc, d'autant que le contrat n'imposait pas de limite aux volumes traités.

Un autre indice d'une exploitation du site du parc est la recherche par la Maisonneuve Quarry de charretiers qu'elle n'employait pas jusqu'alors en raison du mode d'organisation du travail adopté au site nord. En effet, l'extraction sur le site du parc pourrait alors expliquer la recherche de nombreux charretiers, équipés de tombereaux, qui auraient eu comme tâche de transporter le calcaire jusqu'aux concasseurs



situés du côté nord du boulevard Rosemont. Comme le tombereau est une voiture « sur deux roues, susceptible d'être déchargée en basculant à l'arrière »^[53] le chargement des concasseurs était grandement facilité. C'est ce qu'on peut déduire de cette petite annonce publiée dans *La Presse* du 15 août 1923.

La cartographie des sites des principales carrières effectuée par le service d'Environnement de la ville de Montréal^[54] permet de situer les deux sites de la Maisonneuve Quarry avec précision et de donner un aperçu de leur dimension respective. Ainsi le site nord (numéro 48) aurait eu une superficie plus petite que celle du parc (numéro 47) bien qu'on ne connaisse pas les profondeurs atteintes par chacune.



1927 : un point tournant

Un grave incendie survenu à la carrière Rhéaume le 20 mai 1927 permet de faire le point sur l'aménagement de ce complexe industriel. Ce qui ressort des descriptions publiées dans les journaux, c'est que le bâtiment abritant les concasseurs qui, encore en 1925, était localisé côté nord avait été entre-temps déplacé dans le parc. Voici en effet comment le quotidien *Le Canada* décrit la carrière Rhéaume: « Les bâtiments s'étendent de la 25^e avenue à la 27^e avenue, sur le boulevard Rosemont et une partie est au nord, tandis que l'autre est au sud du boulevard. Il y a [un viaduc] qui relie les concasseurs de la partie sud à la partie nord »^[55]. Ce déplacement du complexe côté sud vers 1926 confirme en fait que le cœur des activités d'extraction s'y trouvait déjà depuis un moment.

C'est dans ce contexte que Rhéaume signe un nouveau contrat d'une durée de 10 ans avec la ville de Montréal, décrit en détail dans *Le Devoir* du 3 août 1927^[56]. Dans la mesure où la 6^e clause prend la peine de préciser que **les** contrats antérieurs sont annulés, il faut croire que d'autres ententes avaient été signées après celle de 1920, bien qu'elles n'aient laissé aucune trace. Mais la clause la plus importante demeure sans conteste l'abandon du site nord qui est loué sans frais à la ville pour servir de dépôt (sans toutefois être sujette à la taxe foncière)^[57]. En retour, l'entreprise pourra s'approvisionner

dans le parc comme bon lui semble, pourvu que la pierre vendue aux clients autres que la ville soit cette fois assujettie à une royauté de 10 cents la tonne.

Dès le mois de juin 1928, le site nord devient ainsi un dépotoir que la ville utilise pendant plusieurs années jusqu'à ce que le site soit comblé au printemps 1939^[58]. L'année suivante, en raison d'une poursuite intentée par la Maisonneuve Quarry, un jugement de cour statue que le site appartient à la ville de Montréal, qui devra cependant verser à l'entreprise une compensation de 116 189,65 \$^[59].

À partir de l'incendie, seul le site du parc demeure en activité. Un bilan de la production des carrières de Montréal en 1930 révèle, par exemple, que la production de la Maisonneuve Quarry s'établit, cette année-là à 100 000 tonnes^[60], ce qui représente un septième de la production extraite sur le territoire de la ville de Montréal. Ce que ce bilan ne dit pas cependant c'est qu'il est également propriétaire d'une autre carrière, la Villeray Quarry^[61] qui a mis en marché des volumes de calcaire équivalent.

Fort de son contrat de 10 ans, l'entreprise poursuit ses activités au cours des premières années de la crise, même si la demande est en chute libre. La dernière description disponible de la carrière est celle de F.H. Goudge du ministère fédéral des Mines qui rédige son rapport en 1934. À sa lecture, on ne peut qu'être frappé par le renouvellement des équipements alors que les charretiers ont laissé leur



place à des camions qu'on peut déjà apercevoir sur une photographie publiée en 1929^[62] : « La pierre abattue est chargée sur des camions Mack de 10 tonnes avec une pelle Link-Belt de 2 verges, montée sur chenilles et actionnée par un moteur Diesel. La compagnie possède aussi deux pelles à vapeur. Les camions transportent la pierre au premier concasseur, qui est installé sur le fond de la carrière à l'extrémité orientale...La pierre concassée est livrée par camions. ^[63]»

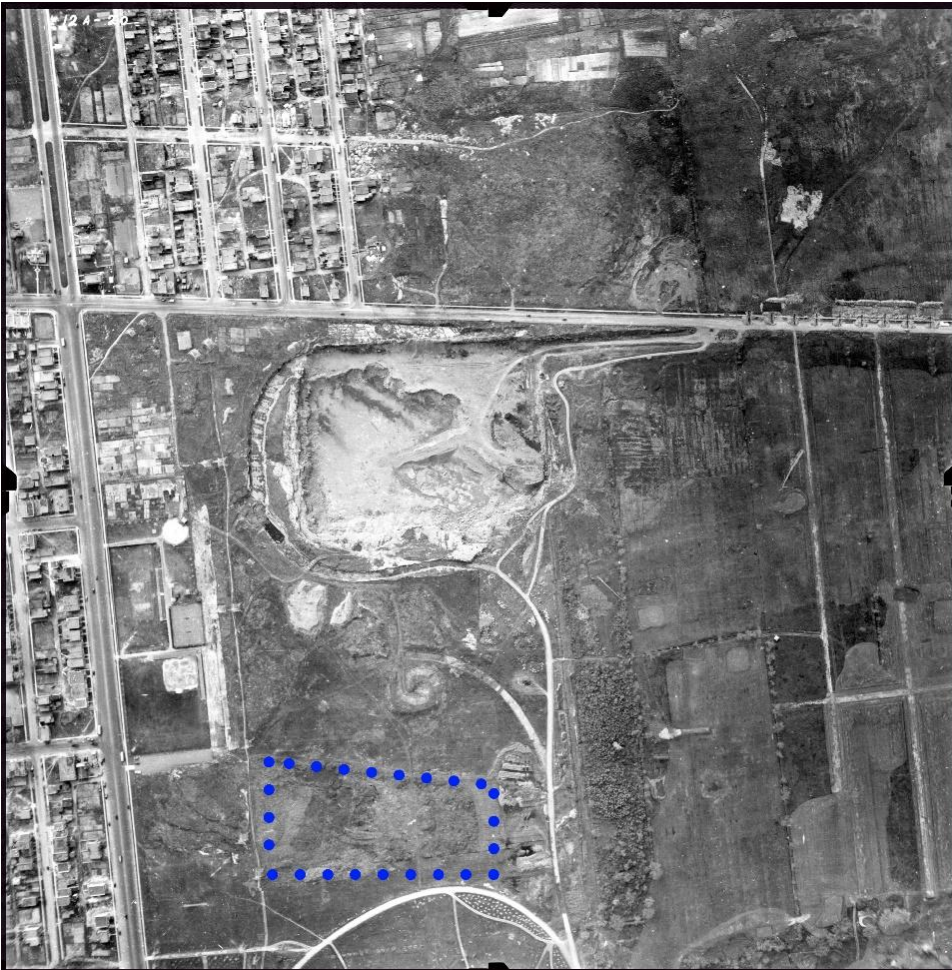
La suite des activités est plus difficile à cerner, bien qu'il soit certain que la crise affecte considérablement les carrières de calcaire. À l'échelle du Québec et sur la base de 300 jours travaillés par année, les effectifs dans ce secteur passent de 1 274 employés en 1930^[64] à 511 en 1933 et se maintiendra à ce niveau quelques années encore (il est de 526 en 1936).



Selon l'entente signée avec la Ville, le prix de la tonne de gravier est fixé à 1,15 \$, ce qui lui permet de s'en tirer mieux que ses concurrents. Un article publié dans *L'Autorité* du 13 février 1937^[65] révèle, en effet, que le prix de la tonne de gravier est de 50 cents sur le marché et que la ville faisait une très mauvaise affaire. Autrement dit, le contrat qui était avantageux pour la ville de Montréal en 1927 aurait pu, dans la

foulée de l'effondrement des prix causés par la crise, s'avérer fort lucratif pour Rhéaume qui, de toute manière, demeure indépendant de fortune.

Anticipant la fin de son contrat de location avec la ville de Montréal^[66], Rhéaume rachète en 1934 deux carrières en difficulté situées dans Ville Saint-Michel (la carrière Limoges et sa voisine, celle de Varin & Barbin). Il nomme l'entreprise, qui gère dorénavant ses 4 sites d'extraction, la Canadian Quarries. Ses achats à Ville Saint-Michel recèlent des possibilités d'expansion considérables, c'est pourquoi à la fin des années 1930, Rhéaume y poursuit ses activités industrielles pendant quelques années, avant d'en laisser la gestion à un de ses neveux.



Revenons à la carrière Maisonneuve. Une photographie aérienne de Henry Teuscher^[67] prise en 1938 la montre telle qu'elle était juste après sa fermeture. Tandis qu'on achève de remplir de déchets le site nord, il faut attendre septembre 1947 avant qu'on se serve de la carrière du parc comme dépotoir municipal^[68]. Une autre photographie aérienne prise à ce moment-là^[69] permet de voir l'état des deux sites et l'emplacement de l'ancienne carrière des Frères (les pointillés bleus). Finalement, il faudra attendre 1956 avant que le remplissage du site du parc soit terminé, et ce, après l'enfouissement de 1 600 000 mètres cubes de déchets domestiques et industriels.

* * *

Depuis, l'urbanisation a progressivement effacé le site nord tandis que la nature a repris ses droits dans le parc Maisonneuve, nous faisant oublier Joseph Rhéaume et la génération de travailleurs qui y ont gagné leur vie.

Il serait sans doute trop simpliste de réduire cette carrière à une souillure environnementale, car elle a, malgré tout, profité à plusieurs. En effet, son exploitation pendant près de 30 ans ne s'est pas faite au bénéfice d'un seul homme, car quatre ans avant son décès, survenu le 10 mars 1947^[70], Rhéaume allait redonner beaucoup en se transformant en mécène, un comportement assez rare chez les Canadiens-Français^[71] de sa génération. Il met alors sur pied, en liquidant ses actifs autres que ceux de la Canadian Quarries, trois fondations – les fondations Joseph-Rhéaume – qu'il dote d'un capital initial que nous avons estimé à plus de 350 000 \$^[72], qu'on fera fructifier et qui sera bonifié notamment par la vente, en 1954, de la Canadian Quarries aux frères Miron pour la somme de 630 000 \$^[73].

Ces fondations se montreront très généreuses pendant plusieurs décennies. Ainsi en 1976, un total de 1 750 000 \$ a été distribué dont 843 488 \$ à l'école de médecine de l'Université de Montréal^[74]. Le Collège Lévis, où il avait étudié pendant deux ans, avait été désigné comme un autre bénéficiaire et avait reçu pour sa part 264 727 \$. Le détail des autres institutions appuyées par les Fondations ne sont pas connues mais on sait qu'un laboratoire de recherche à l'Université Laval porte son nom encore aujourd'hui et se consacre à la toxicologie nutritionnelle et métabolique^[75]. Un dernier exemple des causes adoptées par les Fondations survient en 1978 alors qu'elles financent pour une valeur de 300 000 \$ la construction et l'ameublement d'une résidence étudiante à l'école d'agriculture de

En signe de deuil et durant les funérailles de
notre regretté fondateur,
monsieur JOSEPH RHEAUME, décédé lundi,
nos bureaux seront fermés vendredi prochain,
le 14, jusqu'à une heure de l'après-midi.

Canadian Quarries Co.

2251 chemin Saint-Michel.

Sainte-Croix de Lotbinière^[76], aujourd'hui devenue une résidence pour aînés, le pavillon Joseph-Rhéaume.

Laissons maintenant les mots de la fin à un membre du conseil d'administration de ces fondations, son neveu Michel Rhéaume qui permet de nous faire une image succincte de ce personnage complexe qui, de surcroît, se voulait discret : « C'était un homme qui ne gaspillait pas. Il fumait avec une pipe en plâtre et il traînait son lunch sur le lieu de travail.^[77]»

NOTES

[1] Voir la liste nominative du recensement de 1901, district de Maisonneuve (167), sous-district C, p. 6.

[2] On le sait grâce au dépouillement des *Index des noms* de la division d'enregistrement (ancien terme pour circonscription foncière) de Hochelaga-Jacques-Cartier qui identifie les parties impliquées dans les transactions enregistrées à son bureau; ces Index sont conservés sur le site du Registre foncier du Québec.

[3] Voir David B. Hanna, «Montreal, a City Built by Small Builders, 1867-1880», Ph. D. géographie. Université McGill, 1986.

[4] Archives de la ville de Montréal, fonds de la cité de Maisonneuve, [dorénavant AVM-FCM] procès-verbal du 22 mars 1899, p. 320, P25/A1.4)

[5] AVM-FCM, procès-verbal du 21 mars 1900, p. 499, P25/A1.4.

[6] AVM-FCM, procès-verbal du 26 mars 1902, p. 432, P25/A1.5.

[7] Voir Guy Gaudreau, « Les carrières de calcaire Martineau », article mis en ligne en octobre 2021 sur le site des Archives de la ville de Montréal; <http://archivesdemontreal.com/2021/10/06/les-carrieres-de-calcaire-martineau/>

[8] Acte de vente du 4 juin 1906 enregistré à la division de Hochelaga-Jacques-Cartier sous le numéro 123569 [dorénavant HJC n° 123569].

[9] Les recensements de 1911 et de 1921 nous apprennent que le ménage a cependant adopté une fille, âgée de trois ans en 1911, et qu'il accueille le père de l'épouse; voir les listes nominatives du recensement du Canada, 1911, district 172 (Maisonneuve) sous-district 87, p. 19; et du recensement du Canada, 1921, district 180 (Maisonneuve), sous-district 51, p. 34.

[10] Voir la définition du *Trésor de la Langue Française informatisé*, languedfrancaise.com/dictionnaire/definition/macadam.

[11] AVM-FCM, procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 1908, p. 448, P25/A1.8.

[12] Une toise comme unité de mesure de volume équivaut à la matière « renfermée dans un corps cubique de six pieds », soit à 216 pieds cubes; Louis-Alexandre-Bélisle, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle, 1974, p. 1283.

[13] AVM-FCM, procès-verbal du 29 juillet 1908, p. 444-445, P25/A1.8.

[14] A.R. Pineseault, *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard*, [Montréal], The Atlas Publishing Co., [1907]. Les planches 47 et 48 ont servi pour confectionner ce plan sur lequel nous avons supprimé le tracé du tramway du boulevard Pie-IX et celui de la Côte de la Visitation qui, en 1908, n'étaient pas encore construits.

[15] AVM-FCM, procès-verbal du 26 novembre 1906, p. 23, P25/A1.6.

[16] Voir Henri Gauthier, *Matériau de Voirie dans la ville et le district de Montréal*, Ottawa, ministère des Mines, 1920, p. 32.

[17] AVM, procès-verbal du 14 avril 1909, p. 152, P25/A1.9.

[18] AVM, procès-verbal du 10 novembre 1909, p. 327-328, P25/A1.9.

[19] « Les tramways à Rosemont », *La Presse*, 2 octobre 1909, p. 17.

[20] AVM-FCM, procès-verbal du 31 juillet 1909, p. 221, P25/A1.9.

[21] Au recensement de 1911, Rhéaume déclare des gains de 15 000 \$. Le dépouillement du rôle d'évaluation et de perception foncière de la cité de Maisonneuve de 1909-1910 a permis d'établir cette estimation; AVM-FCM, 1909-P025-D-2-1909-P023_op.pdf.

[22] Cette entreprise est incorporée le 20 mars 1909 avec un capital-actions de 40 000 \$. Outre Dufresne on compte comme actionnaires, John Henry Prescott, Thomas Sutton, Henry L. Auger et le notaire Victor Morin; voir « Avis public », *Le Canada*, 6 juillet 1909, p. 4; pour en savoir un peu plus sur ce projet immobilier, voir Justin Bur, « Le Parc Champlain. Un grand projet immobilier », *Le Bulletin de la Société d'histoire de Rosemont-Petite-Patrie*, volume 19 n° 1, (février 2021), p. 15-16.

[23] Acte de vente du 9 juillet 1909, HJC n° 160135.

[24] Marius Dufresne et son frère Oscar, qui siège au conseil municipal de Maisonneuve, se feront construire pendant la Première Guerre mondiale une somptueuse résidence qui témoigne de leur richesse et de leur influence : le Château Dufresne, connu de bien des Montréalais.

[25] Gaudreau, « Les carrières de calcaire Martineau ».

[26] Acte de vente du 10 février 1910, HJC n°168012. Ce document mentionne la promesse de vente consentie l'été précédent.

[27] Ce plan, tout comme le suivant, est adapté de la planche 425 du volume IV de *Atlas of the City of Montreal and Vicinity*, Montréal, Charles E. Goad, 1914.

[28] HJC n° 205394. En juillet 1912, son acquisition lui coûte cette fois 3 631.50 \$, HJC n° 221264. Finalement, il défraie 1 200 \$ pour son achat du 21 novembre 1917, HJC n° 351848.

- [29] J.H. Valiquette, « Rapport sur les carrières de Montréal », dans le Rapport sur les opérations minières dans la province de Québec durant l'année 1911, [dorénavant ROMQ], p. 70.
- [30] *Ibid.*, p. 73.
- [31] *Ibid.*, p. 74.
- [32] La description fournie par Parks reflète l'état des lieux en 1913, comme le confirme une donnée de production mentionnée à la page 36. Publié en 1916, l'ouvrage est la version française d'un rapport paru deux ans plus tôt.
- [33] Parks, p. 48.
- [34] *Ibid.*, p. 49.
- [35] Valiquette, p. 74. Rhéaume n'est pas le premier à recourir au réseau du tramway pour l'écoulement d'une partie de sa production. Trois ans plus tôt, une autre enquête menée par le gouvernement fédéral avait révélé cette pratique pour la carrière W.J. Poupore et celle de Keegan & Dillon.
- [36] Bibliothèque et Archives Canada, PA-051189.
- [37] C'est ainsi, par exemple, qu'à Saint-Henri dans les années 1880, le conseil municipal occupe les pauvres et les chômeurs en leur faisant casser de la pierre à la masse «...qui servira, nous dit Rumilly, pour la réfection des rues au printemps»; voir *Histoire de Montréal, tome 3*, Montréal, Fides, 1972, p. 255.
- [38] Il convient d'ajouter que Maisonneuve n'est pas son unique client, bien qu'on ne connaisse pas les volumes vendus aux autres. Un commentaire de Gauthier, en 1920, laisse croire que ces ventes auraient pu être importantes. En effet, « [d]e grandes quantités de cette pierre, dit-il, ont été utilisées pour la construction de la grande route Montréal-Québec », Gauthier, p. 33.
- [39] AVM-FCM, livres de caisse du 30 juin 1906 au 8 juin 1909 (P25/C1.15), du 8 juin 1909 au 27 décembre 1911 (P25/C1.16), du 27 décembre 1911 au 16 décembre 1913 (P25/C1.17) et du 16 décembre 1913 au 30 septembre 1915 (P25/C1.18).
- [40] AVM-FCM, procès-verbal du 31 juillet 1910, p. 5 P25/A1.10.
- [41] Acte de vente du 23 mars 1911, HJC n° 187341.
- [42] Acte de vente du 13 avril 1911, HJC n° 189196.
- [43] Acte de vente du 22 août 1914, HJC n° 286041.
- [44] Rodrigue Langlois, Scandale du parc de Maisonneuve, [Montréal], circa 1919; Paul-André Linteau, Maisonneuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville, Montréal, Boréal, 1981, p. 208-216.
- [45] Acte de vente du 9 juillet 1915, HJC n° 306560. Ces lots compris dans le futur parc sont notamment situés le long de Pie-IX et de Sherbrooke.
- [46] Seulement en intérêts, ces obligations portant un taux de 5 ½ % lui rapportent 75 350 \$ à chaque année.
- [47] En effet, nous ne croyons pas que Rhéaume ait fait office de simple prête-nom dans ce scandale, comme ceux évoqués par Linteau, voir p. 212.
- [48] Langlois, p. 73.
- [49] *Ibid.*, p. 5.
- [50] « On accorde un contrat d'un demi-million au sujet de la carrière », *La Presse*, 29 mars 1920, p. 13.
- [51] « La situation est éclaircie », *Le Devoir*, 15 février 1923, p. 3.
- [52] Ville de Montréal, VM97-3_01-051.
- [53] *Le Petit Robert*, édition 2007, p. 2569.
- [54] Ville de Montréal, service de l'Environnement, « Carte de localisation des anciennes carrières et des dépôts de surface de la ville de Montréal »,
- [55] « Un incendie qui cause tout un émoi parmi la population », *Le Canada*, 21 mai 1927, p. 10.
- [56] Voir « L'affaire de la Montréal Water », *Le Devoir*, 3 août 1927, p. 8.
- [57] D'autres carrières subiront le même sort avant de devenir des parcs effaçant du même coup les traces du travail des carriers, comme les carrières Martineau et Gravel (le parc Marquette) et la carrière Villeray (le parc Villeray).
- [58] Gilles Paquette, « Les carrières de pierre de l'île de Montréal », services des Archives de la ville de Montréal, [199-?], CA M001-P500-01-D001, document non paginé.
- [59] Acte de cession du 11 septembre 1940 enregistré à la division de Montréal sous le n° 483895. Le versement a été fait au nom de la Société Anonyme de L'Est limitée dans laquelle Rhéaume joue un rôle prépondérant comme le montre une transaction survenue entre cette entreprise et Rhéaume en 1943; voir l'acte enregistré le 15 juin 1943 à la division de Montréal sous le numéro 553341.
- [60] « Les carrières produisent 700,000 tonnes de pierre annuellement à Montréal », *La Presse*, 7 octobre 1930, p. 13.
- [61] On ne sait pas depuis quand Rhéaume s'en serait porté acquéreur, mais seulement qu'en 1931 c'était le cas; voir le service des Archives de la ville de Montréal, « Liste des carrières dans la cité de Montréal », lettre de S. Fortin à J.M. Savignac de la commission échevine des carrières, août 1931, VM166-D36046-A_op.pdf.
- [62] Cette photographie hors texte est parue dans Le Rapport annuel du Service des mines de Québec pour l'année 1929.
- [63] M.F. Goudge, *Les calcaires du Canada, Partie III, Québec*, Ottawa, ministère des Mines, 1935, p. 115. Il s'agit d'une traduction d'un ouvrage publié en anglais en 1934.
- [64] Ces données sont tirées des rapports annuels des activités minières du Québec.
- [65] « Deux gros contrats en vue », *L'Autorité*, 13 février 1937, p. 1.
- [66] « Motions présentées à la séance du conseil municipal », *Le Canada*, 9 février 1937, p. 14.
- [67] Photographie de Henry Teuscher, Jardin botanique de Montréal, JBM 01, S8, SS2, cote H-1938-0013-a.
- [68] Gilles Paquette, « Les carrières de pierre de l'île de Montréal ».
- [69] Une vue aérienne de l'état de la carrière des Frères des écoles chrétiennes et de celui de la carrière Rhéaume vers 1948; archives de la ville de Montréal, « Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947-1949 », archives de la ville de Montréal, VM97-3_7P12A-20.
- [70] « Feu M. Joseph Rhéaume », *Le Devoir*, 11 mars 1947, p. 3. La publicité publiée après son décès par la Canadian Quarries est parue dans *La Patrie* du 12 mars 1947, p. 6.
- [71] Nous insistons pour conserver cette graphie adoptée par plusieurs chercheurs afin d'affirmer son statut de peuple fondateur.
- [72] Les fondations Joseph-Rhéaume sont mises sur pied le 16 juin 1943 en vertu d'une donation enregistrée à la division de Montréal sous le numéro 554145. Elles sont dotées de nombreuses propriétés composées de terres agricoles de la région de Montréal et de plusieurs lots qu'on peut estimer en vertu d'une transaction signée quelques jours plus tôt à environ 200 000 \$. S'ajoutent aussi plus de 87 000 \$ d'actions et 94 500 \$ d'obligations qu'il détenait.
- [73] Acte de vente du 11 janvier 1954 enregistré à la division de Montréal sous le n° 1051771.
- [74] « Les Fondations Joseph-Rhéaume peu connues mais d'une aide efficace », *Le Soleil*, 24 septembre 1976, p. A17.
- [75] « Laboratoire Joseph-Rhéaume », *Le Devoir*, 21 décembre 1979, p. 10.
- [76] « Améliorations nombreuses à l'école d'agriculture en vue de la rentrée », *Le Soleil*, 22 août 1978, C10.
- [77] « Les Fondations Joseph-Rhéaume peu connues mais d'une aide efficace », *Le Soleil*, 24 septembre 1976, p. A17.

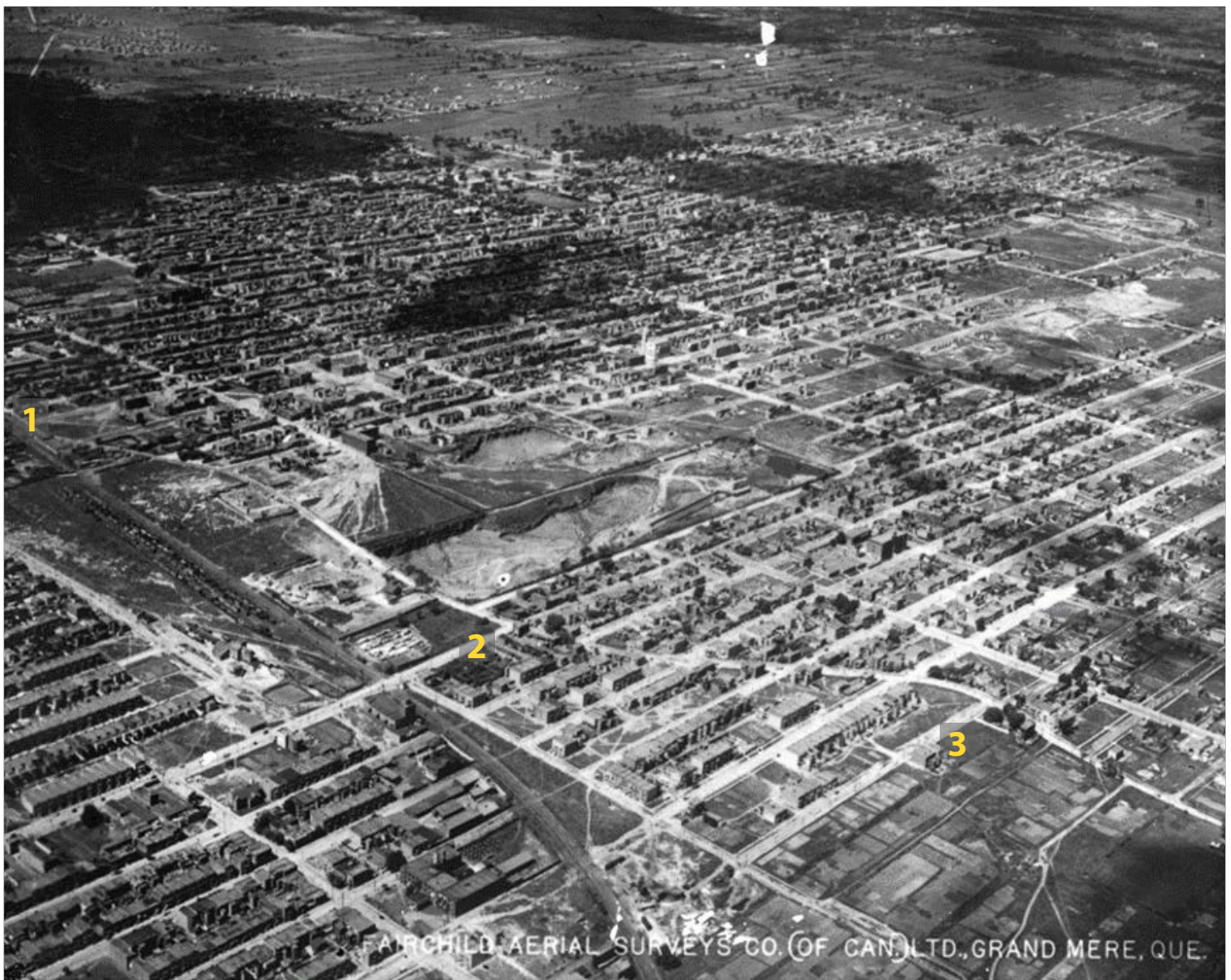
UN ARRONDISSEMENT PARSEMÉ D'ANCIENNES CARRIÈRES

Louis Delagrave

Membre de la ShRPP

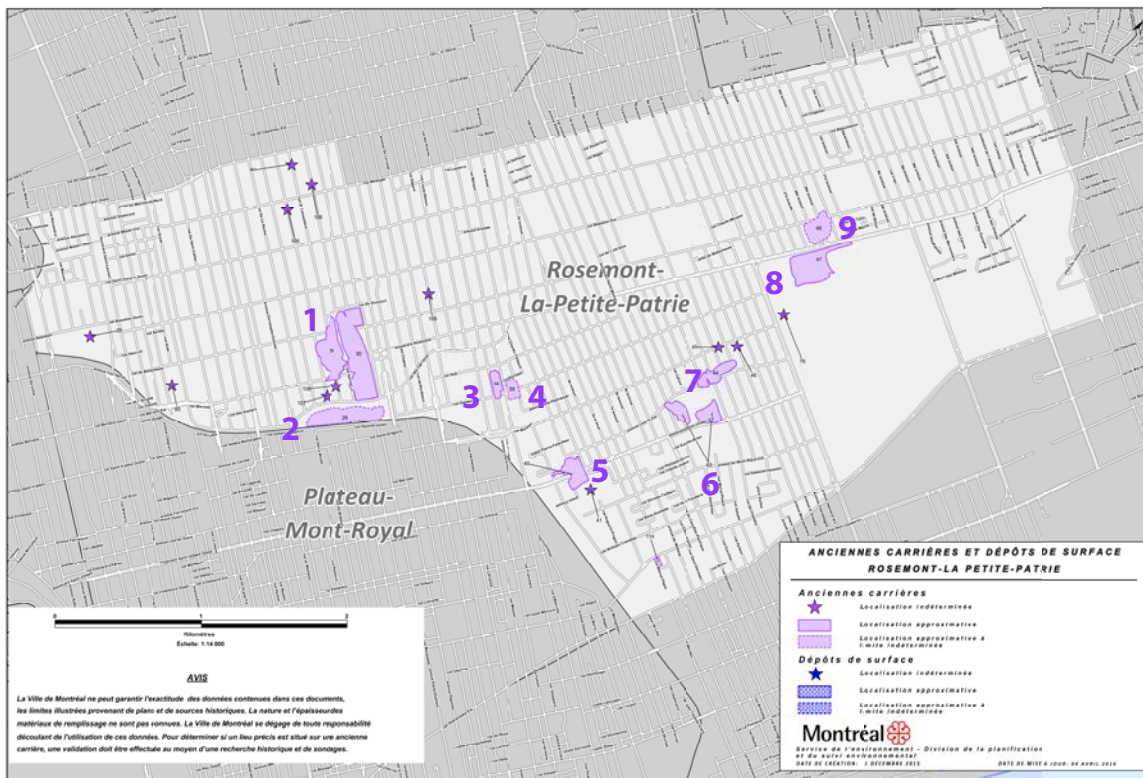
La carrière Rhéaume est l'une des nombreuses carrières qui ont jadis parsemé l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Elle n'était cependant pas la plus imposante.

En effet, la photo aérienne qui suit, prise entre 1925 et 1935, vaut mille mots. D'un simple coup d'œil on saisit l'immensité des carrières de pierre grise de l'époque. Encore qu'on ne voie ici que les carrières de l'ouest du territoire de l'arrondissement. D'ouest en est on reconnaît sur la photo les courbes de la rue des Carrières, à partir de la croisée de la voie ferrée et de l'avenue Christophe-Colomb (1). La rue traverse ensuite les carrières Joseph Gravel (Montreal Quarry) et O. Martineau, sur ce qui deviendra le parc Père-Marquette, puis croise l'avenue Papineau (2) pour rejoindre l'avenue De Lorimier (3). Entre Christophe-Colomb et Papineau, il n'y avait donc pratiquement que des carrières !



Vue aérienne des carrières de la Petite-Patrie, entre 1925 et 1935

Source : Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_01-058.



Vue des anciennes carrières et dépôts de surface – Rosemont–La Petite-Patrie

Source : Ville de Montréal, Service de l'environnement, Division de la planification, 2015.

côté est de la même rue (l'actuel parc Rosemont). Sous le parc du Pélican se situait en partie la carrière Delorimier & Rogers (5). On trouvait également une autre carrière Martineau en partie sous le parc Lafond (6), ainsi que la carrière Bélanger un peu plus à l'est entre Masson et Laurier (7). Sur une partie du parc Maisonneuve et du Jardin botanique se trouvait par ailleurs la carrière Maisonneuve (8). Et la carrière Rhéaume s'activait tout près, juste au nord du boulevard Rosemont (9) ainsi qu'un bon nombre de localisations de forme indéterminée (représentées par les étoiles).

Jusqu'au début des années 1930, l'arrondissement était donc pratiquement un gruyère parsemé de cratères de carrières. Mais les beaux jours des carrières se termineront bientôt. Les meilleurs lits de pierre sont épuisés et l'industrie dorénavant mécanisée ne fournit plus autant d'emplois. Le béton offre également une alternative comme matériau de construction. Surgissent alors les inconvénients de ces immenses cratères, souvent remplis d'eau et représentant un danger pour la population avoisinante. De fait, les noyades y sont fréquentes puisque les bassins sont devenus des terrains de jeu attirants pour les enfants, de même que pour les adultes d'ailleurs.

On a malheureusement trop souvent à regretter des noyades, les enfants allant s'y baigner parce que, tels que l'arguent des représentants du quartier, il n'y a pas de bain public dans le secteur à l'époque. Reconnue comme « la plage Rosemont », l'ancienne

Les autres secteurs de l'arrondissement comptaient aussi nombre de carrières, comme en témoigne la carte présentée ci-contre, qui ne situe pas moins de 24 carrières sur tout le territoire de l'arrondissement.

Il s'agit notamment des carrières O. Martineau (1) et l'ancienne carrière Larivière exploitée au XIX^e siècle (2) sises à l'ouest de la rue Papineau, la Delorimier Quarry (3) du côté ouest de la rue D'Iberville (en partie sous l'immeuble de la mairie de l'arrondissement), la carrière Rogers & Quirk (4) du

Dramatique noyade dans une carrière de Rosemont

Une brigade de secours composée de policiers repêche le corps après plus de quatre heures d'actives recherches—La victime aurait été poussée dans l'onde par un compagnon

Frank Porter, bambin de 8 ans, dont les parents habitent 6409, 11e avenue, à Rosemont, perdit la vie tragiquement, hier. Il fut englouti dans les eaux d'une carrière près de laquelle il jouait avec des compagnons. Une brigade de secours composée de nombreux policiers, repêcha le corps après plus de quatre heures d'actives recherches. On le transporta à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par le Dr Pierre Hébert, coronar adjoint du district de Montréal.

Ce drame de l'onde se produisit à 11 h. 40 hier matin, à la carrière Martineau, à un endroit sis 16e avenue, au sud de la rue Masson. Frank Porter jouait près de la carrière, avec son frère, Douglas, âgé de 10 ans., de deux autres enfants à peu près du même âge dont l'identité ne fut pas divulguée, hier soir, par les policiers enquêteurs.

Les enfants auraient manifesté l'intention de se baigner dans la carrière. L'eau y a une profondeur d'une cin-

quantaine de pieds et c'est un endroit dangereux et où il est absolument défendu de se baigner. Douglas Porter aurait déclaré que son frère avait été poussé dans les eaux de la carrière.

Dès que l'alerte fut donnée, l'inspecteur Lavolette, le capitaine Hugh McCoy et le sergent Albert Carufel, se rendirent promptement sur les lieux avec six agents des postes de police environnants et des membres du personnel du poste de Rosemont. Le sergent John Lamoureux, du poste de la rue St-Luc et le sergent-détective Albert Lamoureux, de la Sûreté municipale, s'y rendirent aussi pour prêter main-forte à la brigade de secours. Malgré l'activité des recherches, l'on ne repêcha le corps de la petite victime, qu'à 3 h. 59 hier après-midi, soit plus de quatre heures après la tragédie.

En attendant l'enquête du coronar, la Sûreté municipale fait une enquête judiciaire approfondie sur les circonstances exactes entourant cette noyade funeste.

carrière Martineau localisée au sud de la rue Masson à l'angle de la 16^e Avenue est le témoin d'un autre drame survenu en mai 1941 alors qu'un bambin de 8 ans périt pour avoir été poussé dans le bassin d'une cinquantaine de pieds de profondeur.



Mystérieuses noyades dans une carrière de Rosemont

Le petit journal, 28 août 1949, p. 35

Périodiquement, d'autres événements similaires ont eu lieu dans les environs comme cette mystérieuse noyade de deux hommes dans la trentaine qui, apparemment, auraient pu se quereller avant que l'un d'eux ne tombe à l'eau et que le second se précipite pour tenter de le sauver...

Devant de tels sinistres qui se produisaient aussi dans les autres carrières, la Ville décida donc, dans un

premier temps, d'obliger les propriétaires de carrières de clôturer leurs propriétés, de les assécher et de les faire garder jour et nuit. Comme ces exigences eurent plus ou moins de succès, on procéda donc finalement à leur expropriation pour y enfouir des déchets et des cendres afin de les remblayer puis de les transformer. Le remblaiement, qui s'est effectué graduellement entre les années 1920 et 1960, ne se fit d'ailleurs pas sans heurts car de nombreux citoyens se plaignirent souvent des mauvaises odeurs dégagées par les ordures.

Finalement, une fois les carrières remblayées, on entreprendra principalement l'aménagement de parcs. Ce fut le cas notamment du parc Père-Marquette en 1955 (carrière O. Martineau), mettant aux



Le cratère de la carrière O. Martineau en 1938, futur emplacement du parc Père-Marquette.

Source : Archives de la Ville de Montréal, VM094-Z308-01.



Dépotoir de la carrière O. Martineau, 22 juin 1951.
Source : Ville de Montréal, Service des travaux publics.

oubliettes l'idée d'un parc géologique proposé par deux universitaires en 1939. Le parc du Pélican (carrière Delorimier & Rogers) sera aménagé au début des années 1960, alors que le parc Lafond (carrière Martineau) le sera au début des années 1970. Mais plusieurs habitations seront aussi bâties sur d'anciennes carrières transformées en dépotoirs comme l'apprendront plusieurs propriétaires en 2015, à leur grande surprise d'ailleurs, après le dévoilement d'une étude datant de 1994 et portant sur une soixantaine de sites potentiels d'enfouissement dans la ville de Montréal, dont plusieurs localisés dans Rosemont–La Petite-Patrie.

De nos jours, les carrières n'ont donc pas fini de révéler leurs secrets. Rappelons-nous toutefois que, si l'arrondissement peut aujourd'hui bénéficier de nombreux parcs et espaces verts accessibles aux citoyens, c'est en grande partie grâce à elles. Après avoir joué un rôle significatif dans le développement économique de notre territoire autrefois si éloigné de la grande ville, les carrières enfouies sous les décombres resteront des espaces verts de proximité qui feront longtemps encore la joie de leurs visiteurs.



Fin du remblaiement de la carrière Martineau (circa 1952-53). Source : Archives ShRPP

EN 1909 DÉCOUVERTE D'UNE VOÛTE MYSTÉRIEUSE DANS LE QUARTIER ROSEMONT

Christiane Gouin^[1]

Présidente de la ShRPP

Cet article a paru dans le journal communautaire *Est Média* le 26 mars 2022.

En 1909, quelle ne fut pas la surprise d'un résident de Rosemont de découvrir des voûtes sous sa maison! Il ne se serait pas agi de grottes naturelles mais bien de deux espaces délimités par des portes, donc de fabrication humaine. Le journal *La Presse*^[2] s'est emparé de cette histoire, se demandant si un ancien seigneur n'avait pas habité cet endroit. Voici le titre et l'amorce de l'article paru le 20 octobre 1909.



Qu'en est-il exactement? Nous vous présentons ici les faits tels que racontés au reporter de *La Presse* et étayons les hypothèses qui pourraient permettre d'expliquer le phénomène.

L'endroit

Premièrement, situons l'endroit exact de cette découverte. Elle se trouve sous les terrains de messieurs Émilien Larivée et Pierre Saint-Antoine, sur la 2^e Avenue près de la rue Masson. C'est M. Larivée qui fait la découverte en voulant creuser un canal destiné aux eaux ménagères. Précisons que M. Larivée est alors parmi les premiers résidents du tout nouveau lotissement de la Rosemount Land & Improvement Co. Détenteur d'une promesse de vente sur le lot 365 issu de la subdivision du lot 172 de la Côte-de-la-Visitation (communément appelé « la terre Crawford ») il y aurait construit sa maison au printemps



1906, bien avant de l'acquérir officiellement^[3]. À cette époque, la ville de Montréal vient tout juste d'annexer cette portion du village de Rosemont et commence à peine à canaliser les égouts et les aqueducs. Plusieurs habitants doivent ainsi trouver leurs eaux, en creusant un puits ou en utilisant les services de livreurs d'eau.

Sur une carte du plan cadastral de l'époque, il est possible d'identifier la maison de bois de M. Larivée (extrait de la planche 421 du plan cadastral Goad de 1914). La petite maison bénéficie à l'époque d'une belle vue sur le Mont-Royal : la 2^e Avenue fait en effet face à un terrain qui sera longtemps non habité, comme en fait foi une

vue aérienne de 1947 (BAnQ). L'article de 1909 mentionne d'ailleurs que le terrain en face de la maison est alors en broussaille. Une forêt aurait couvert le terrain quelque vingt ans plus tôt.

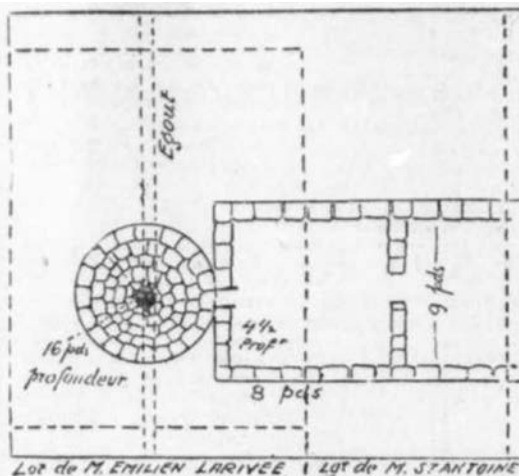
La maison de M. Larivée est typique des maisons de l'époque, construites rapidement. Il s'agit d'une maison en bois de style *boomtown*, si on se fie au dessin présenté par *La Presse*. La construction de maisons de bois est alors interdite à Montréal, mais la municipalité tolère durant quelques années ce genre de construction dans les nouveaux territoires qu'elle a annexé. Construite en fond de lot, comme certaines maisons de type *shoebox*, la maison possède toutefois deux étages.

La découverte

L'article de *La Presse* mentionne qu'en octobre 1909, M. Larivée, aidé de quelques hommes, s'apprête donc à creuser un canal destiné aux eaux ménagères lorsque, parvenu à quelques pieds de profondeur, il frappe une très grosse pierre. À la suite de leur acharnement pour enlever l'obstacle, la pierre s'affaisse soudainement, faisant place à un immense trou noir. Intrigués, les comparses descendent un des hommes à l'aide d'une corde pour explorer le puits ainsi dévoilé. L'explorateur constate que le puits est de 16 pieds de profondeur et que les murs sont en pierre. Larivée et les autres hommes se joignent à lui, fanal en main. Ils découvrent alors une porte donnant sur une chambre de 8 pieds par 9 pieds et de 4,5 pieds plus bas que le puits (voir dessin). Les murs sont de briques taillées de 6 pouces de façade et le tout est inondé de 4 pieds d'eau. On fabrique alors un radeau de fortune et les valeureux hommes découvrent alors une nouvelle porte carrée donnant sur une nouvelle chambre. Dans celle-ci, ils ne peuvent atteindre le fond malgré l'emploi d'une perche de 21 pieds. Selon l'auteur de l'article, un seul objet y a été trouvé : une clenche de



Maison de M. E. Larivé, de Rosemont, sous laquelle on a découvert des voûtes mystérieuses. Dans le coin gauche de la vignette sont les plans de ces voûtes. — Dessin d'un artiste de la "Presse."



porte en fer forgé, ce qui selon lui, prouve que les voûtes datent bien du début de la colonie française!

Le lendemain, *La Presse* publie un autre article sur la découverte. Le président de la Société des antiquaires y précise qu'à l'époque de Ville-Marie il n'était pas rare que les colons construisent des voûtes pour échapper aux Iroquois. Mais à son avis, il est peu probable qu'un colon se soit établi à cet endroit.

Un peu d'histoire et de géographie sur la naissance de Rosemont

Pour bien comprendre, faisons un bref retour en arrière. Vous le savez peut-être mais en 1663, toute l'île de Montréal était administrée par les Sulpiciens, sous la forme de la seigneurie de l'Île-de-Montréal. Au 18^e siècle, les Sulpiciens concèdent des lots à des particuliers qui leur paient une redevance annuelle. Les lots concédés sont principalement utilisés comme terres agricoles. Pour faciliter le développement et la circulation des biens, des routes sont tracées, comme le chemin de la Côte-de-la-Visitation qui traverse le village du même nom, incorporé en 1870. Le chemin correspond aujourd'hui à la majeure partie du boulevard Rosemont.

Au tournant du 20^e siècle, l'ère industrielle bat son plein, la population grandissante a besoin de logements. La pression immobilière s'étend aux villages et villes au pourtour de la ville de Montréal.



Extrait de l'Atlas de Montréal de Henry W. Hopkins (1879).

De gauche à droite : le futur village De Lorimier; se terminant en pointe, la ferme d'Henry Hogan, du village Hochelaga; et enfin la terre d'Alex Crawford. La flèche indique l'endroit approximatif de la maison.

Le village de la Côte de la Visitation n'y échappe pas; en 1895 sa portion ouest, plus urbaine, se sépare et devient le village De Lorimier. Le reste de Côte de la Visitation devient alors le village de la Petite-Côte, qui sera renommé Rosemont en 1905. La carte suivante présente le village de la Côte de la Visitation avant sa subdivision.

Juste au sud du village, le grand projet des Ateliers Angus est mis en branle en 1902 et intensifie la fièvre immobilière. C'est donc dans ce contexte que la Rosemount Land & Improvement Co. achète en 1903 la terre de Crawford (lot 172) et la subdivise en 2 553 lots. La terre sera incidemment la première portion de la toute nouvelle ville de Rosemont à être annexée à Montréal en 1906.

L'hypothèse d'une maison du début de la colonie

Est-il possible qu'au tout début de la colonisation de l'île de Montréal, il se soit trouvé une maison à cet endroit? Une maison qui aurait nécessité l'utilisation de caves pour se protéger des attaques des Iroquois, comme le mentionne l'article de *La Presse*?

Le président des antiquaires interviewé par *La Presse*, mentionne M. François Dejardy comme premier propriétaire de la terre de Crawford. Selon nos recherches, M. Dejardy a bien possédé une propriété, mais juste à côté de l'endroit exact de la maison. Quoiqu'il en soit, il est improbable qu'un colon ait construit une maison à cet endroit. Lorsque certains colons s'installent hors de l'enceinte de Ville-Marie, ils le font le long de routes existantes. Or le chemin de la Côte-de-la-Visitation est assez loin du site. L'hypothèse, que les présumées voûtes soient les restes d'une ancienne maison du début de la colonie semble donc peu probable.

L'hypothèse de vestiges d'une ancienne carrière

Parlons maintenant de l'hypothèse de vestiges d'une ancienne carrière et quelque peu de l'immense terre d'Henry Hogan. La ferme Hogan se situait dans le village d'Hochelaga et avait une forme un peu spéciale : elle montait en flèche pour s'introduire au milieu du village de la Côte-de-la-Visitation vers le nord. Elle était coupée en son centre par la voie ferrée du Canadien Pacifique. Or, pendant plusieurs décennies, on trouvait tout près des rails une carrière de Rogers & Quirk (plus tard Delorimier & Rogers, soit la carrière no 40 selon la numérotation de la ville de Montréal). Nous ne savons pas la date exacte du début de l'exploitation de cette carrière : il n'est pas impossible qu'elle ait commencé vers les années 1870, bien que la carrière n'apparaisse sur aucune carte d'époque. Cependant, nous savons qu'en 1905 la succession d'Henry Hogan donne mandat à la firme Charruau & Daoust (agence immobilière) de la rentabiliser. Le sud de la terre est alors divisé en lots et les ventes vont bon train. Quant à la partie plus au nord, elle est louée et éventuellement vendue principalement pour être exploitée comme carrière de pierre, puis comme dépotoir pour la ville de Montréal. Elle est éventuellement rachetée et expropriée pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph et la création du parc Masson, devenu Parc du Pélican en 1969.

L'hypothèse qui semblait la plus évidente pour la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie, il y a une quinzaine d'années, était que ces voûtes avaient servi pour entreposer et sécuriser du matériel de la

carrière Rogers & Quirk, que l'on savait être dans les environs de l'actuel parc du Pélican. Mais les données récentes fournies par la Ville de Montréal nous permettent maintenant de situer plus précisément l'emplacement des carrières de Montréal. Une recherche plus approfondie dans la documentation (articles de presse numérisées et autres outils disponibles aujourd'hui) révèle malheureusement que la carrière 40 de Rogers & Quirk n'était pas à proximité de la maison, mais bel et bien plus au sud du parc du Pélican, en bas de la rue Laurier.

Toutefois, l'hypothèse que les voûtes soient des vestiges de l'exploitation d'une carrière n'est pas pour autant à rejeter. Il y avait au début du 20^e siècle trois carrières de pierre dans cette région. Ces carrières fournissaient surtout des pierres pour le béton, des moellons et des pierres concassées, choses prisées par les chemins de fer, les routes et les habitations. Il n'est pas impossible que de la prospection ait été faite avant de déterminer l'endroit le plus favorable pour une carrière. Les présumées voûtes pourraient en être le résultat.

L'hypothèse de grottes naturelles... ou d'un canular!

Toujours selon l'article de *La Presse*, les employés de l'aqueduc ont essayé de vider l'eau des caves mais n'auraient pas réussi à les assécher. Serait-il possible qu'une nappe souterraine ait creusé ces voûtes? Quelques rivières sillonnent en effet le souterrain de Rosemont et cette hypothèse reste à étudier. Si cette hypothèse s'avère, serait-il possible que nos explorateurs aient simplement pris les strates de pierres grises pour des murs briqués? Se pourrait-il aussi qu'ils aient un peu fabulé en ce qui a trait aux voûtes briquées et aux portes? Nous avons déjà mentionné que les premiers habitants du Vieux-Rosemont doivent trouver de l'eau et ce particulièrement, dans le secteur de M. Larivée, où les puits se tarissent facilement. Faire miroiter la possibilité d'une nappe d'eau souterraine a dû faire rêver plus d'une famille.

Enfin, l'hypothèse d'un canular reste à considérer. Il est en effet étonnant qu'Émilien Larivée ne fut pas disposé à faire visiter les voûtes au moment où l'information a été révélée. C'est plutôt un homme de l'équipe, plus volubile, qui a raconté l'histoire au reporter de *La Presse*. Comme cela a fait l'objet de bien des rumeurs, on peut penser qu'il en a tiré une certaine notoriété. Il est également curieux que nous n'ayons trouvé aucun autre journal qui reprend la nouvelle et que *La Presse* n'ait publiée aucune suite à cette histoire. L'hypothèse d'une affabulation n'est donc pas à écarter, quoique d'une part, de nombreux détails mentionnés dans les articles demeurent plausibles, et que d'autre part, Larivée ait tenu à faire inscrire dans l'acte de vente de son lot, sept années plus tard, le curieux avertissement suivant au sujet des conditions de vente : « Avec toutes circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, dont ... ledit acquéreur déclare être content et satisfait »^[4]...

En guise de conclusion

Déçu que nous ayons pu vous fournir une réponse précise à ce mystère ? Nos trois hypothèses restent toujours à fouiller et peut-être que nous n'aurons jamais le fin mot de l'histoire. L'hypothèse de vestiges de carrière semble pour nous encore l'hypothèse la plus probable. C'était aussi l'hypothèse de Marcel Meloche, membre de la Société d'histoire, lorsqu'il a remis sur la table cette histoire qui a meublé les soirées des premiers Rosemontois^[5].

Nous continuons nos recherches...

NOTES

^[1] Une grande partie de la recherche, particulièrement sur les actes notariés de la maison de M. Larivée et sur la carrière Rogers & Quirk, a été faite par Guy Gaudreau et Normand Guillbault, deux membres de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie, auteurs du site Liremaville.com.

^[2] *La Presse*, 20 et 21 octobre 1909. *Des voûtes mystérieuses et La parole aux antiquaires*.

^[3] Voir le Rôle des valeurs locatives de 1906 du quartier Sainte-Marie; Émilien Larivée acquiert le lot 365 en 1909 (BANQ, les archives des notaires du Québec, greffe du notaire William Cox, notaire, minute no. 6732 du 22 juillet 1909).

^[4] Acte de vente du lot 365 de 1916, (Registre foncier du Québec, bureau des comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier, enregistrement #320018, 26 avril 1916).

^[5] Marcel Meloche est le descendant d'un des premiers colons de Rosemont, Guillaume Lafond dit Grenade ou Lagrenade qui s'installe en 1763 dans le secteur de la Côte-de-la-Visitation.

La Société



Vous aimez l'histoire ?

Vous aimeriez en savoir davantage sur l'évolution d'un des plus attrayants arrondissements de Montréal ?

Berceau des usines Angus, carrières de pierre grise devenues parcs, vitrine du patrimoine ecclésial et éducatif du XX^e siècle, symphonie de briques et d'escaliers, rues commerciales authentiques, et plus encore : l'arrondissement a bien des choses à raconter.

Joignez-vous à notre groupe de passionnés d'histoire locale.

Fondée en 1992, la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de l'histoire de l'arrondissement.

La Société organise des conférences, des promenades, des expositions, effectue des recherches et diffuse des publications. Elle s'implique dans la préservation du patrimoine et est membre de la Fédération Histoire Québec.

Son financement est assuré par les cotisations des membres, les dons et les contributions financières de partenaires, ainsi qu'à l'aide de la vente de publications telles que le livre *Rosemont-La Petite-Patrie, Il y a longtemps que je t'aime*.

Le coût de l'adhésion individuelle annuelle est de 35 \$ avec accès gratuit aux conférences et aux promenades. Il est aussi possible de payer une adhésion individuelle de soutien à 20 \$, l'inscription aux activités est alors réduite à 5 \$ au lieu de 10 \$ pour les non-membres.

LE BULLETIN VOLUME 20, NUMÉRO 2
NOVEMBRE 2022

Coordination : Justin Bur et Normand Guilbault
Révision : Samuel Dupont-Fois
Conception graphique : Marcel Cadieux

Édité par :

La Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie
5442, 6e Avenue, Montréal (Québec) H1Y 2P8
Téléphone : (514) 728-2965
Courriel : info@historerpp.org
Site internet : www.historerpp.org
facebook.com/SocieteHistoireRPP

Conseil d'administration

Présidente : Christiane Gouin
Vice-président : Justin Bur
Secrétaire : Élisabeth Pilon
Trésorier : Louis Delagrave
Administrateurs-trices :
Marcel Cadieux, Alix Évrard

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

